

LIBERTAS

La technologie de Nortel pourrait nuire aux droits humains en Chine

La nouvelle technologie implantée par la firme canadienne Nortel Networks en collaboration avec le gouvernement chinois pourrait servir à repérer et réprimer les dissidents politiques en Chine, révèle un rapport choc publié le 18 octobre par Droits et Démocratie.

Le document, intitulé *Le Bouclier d'or de la Chine : les entreprises et le développement de la technologie de surveillance en Chine*, met spécifiquement en cause la technologie OPTera lancée par Nortel cette semaine à l'occasion du Sommet de l'APEC à Shanghai. Il montre en outre que Nortel participe depuis longtemps au développement de technologies de surveillance au Canada et à l'étranger.

« Nortel est en train de transformer radicalement la façon dont le contenu transitera demain sur le réseau Internet large bande. Sa stratégie Internet Personnel vise uniquement à développer une connaissance intime de l'identité de chaque utilisateur, à savoir l'endroit où il se trouve et ses intérêts en matière de contenu, et pas seulement son adresse IP, a expliqué l'auteur du rapport, Greg Walton. On assiste à un déplacement de la censure et de la surveillance vers les résidences privées et les bureaux, autrement dit à une redistribution de la Grande Muraille électronique de la Chine depuis les passerelles internationales vers des millions d'ordinateurs personnels. »

En Chine, la dissidence politique est encore aujourd'hui synonyme d'activité criminelle. Le 28 septembre, quatre citoyens chinois ont été

traduits en justice pour activités subversives parce qu'ils avaient participé à un forum de discussion en ligne en faveur de la démocratie. Ils viennent grossir les rangs de toutes les personnes arrêtées ces dernières années pour des crimes associés à Internet. À l'issue du Sommet, les dirigeants des pays de l'APEC ont annoncé la mise en œuvre d'un pacte « anti-terroriste » qui, comme le craignent de nombreux défenseurs des droits humains, pourrait servir à justifier une escalade de la répression du droit à la confidentialité des échanges sur Internet, de la liberté d'opinion, de la liberté d'expression et du droit d'association, en particulier dans les pays sous la coupe de régimes autoritaires comme la Chine.

Lors du lancement du rapport *Le Bouclier d'or de la Chine*, le président de Droits & Démocratie, Warren Allmand a invité le gouvernement canadien à intégrer des mesures de protection des droits humains dans ses activités de promotion des échanges commerciaux et des investissements en République populaire de Chine. Rappelant les innombrables activités et ressources vouées à la promotion des échanges commerciaux avec la Chine, il a souligné que les militants chinois risquent de lourdes peines d'emprisonnement et même pire en préconisant simplement des



réformes politiques dans leur pays. « Ils ont besoin de notre soutien, pas de notre complicité avec ceux qui violent leurs droits. »

Le rapport *Le Bouclier d'or de la Chine* est aussi publié sur CD-ROM en versions anglaise, française et chinoise assorties de liens Internet et d'un logiciel de protection des renseignements personnels, de manière à permettre aux utilisateurs chinois et aux militants des droits humains du monde entier d'y accéder sans être repérés. On peut également consulter le rapport sur les sites www.ichrdd.ca et go.openflows.org. On peut commander des exemplaires du rapport et du CD-ROM à l'adresse suivante : publications@ichrdd.ca.



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique

Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique) est une organisation indépendante canadienne investie d'un mandat international. Elle fait la promotion et la défense des droits de la personne et du développement démocratique définis dans la *Charte internationale des droits de l'homme*. En coopération avec la société civile et des gouvernements, au Canada et à l'étranger, Droits et Démocratie amorce et soutient des programmes qui visent à consolider les lois et les institutions démocratiques, principalement dans les pays en voie de développement.

La justice internationale, plutôt que la guerre

Au nom du personnel et du conseil d'administration de Droits et Démocratie, je tiens à exprimer le sentiment d'horreur et de tristesse que j'éprouve face aux tragiques événements du 11 septembre. Ces attaques dirigées contre des civils innocents et non armés sont absolument intolérables et c'est sans réserve que je condamne ces actes de barbarie et réclame que les responsables soient traduits en justice.

Malgré l'atrocité de ce crime contre l'humanité, je crois qu'une réaction impulsive alimentée par un désir de vengeance et de représailles ne peut que semer davantage la mort et la destruction. Dans la tradition de maintien de la paix inaugurée par Lester B. Pearson, lauréat du prix Nobel de la paix, j'estime que le Canada a un rôle important à jouer en invitant la communauté internationale à opter pour une justice respectueuse des droits humains et de la primauté du droit, et qui contribue à consolider la paix mondiale.

Nous devons aussi tout mettre en œuvre pour éviter qu'un groupe religieux ou ethnique ne devienne un bouc émissaire et paie pour les actes

perpétrés par quelques individus. Je demande le respect pour nos frères et sœurs de toutes les origines et de toutes les religions en ces temps de crainte et d'incertitude. Dans cet esprit, je recommande que le Canada évite de resserrer encore davantage ses lois en matière d'immigration alors que la crise des réfugiés prend une ampleur catastrophique, en particulier en Afghanistan et dans les pays voisins.

Les représailles militaires n'apporteront pas la sécurité à long terme. Nous risquons de voir ce genre d'attentats terroristes se multiplier si nous ne nous attaquons pas aux causes profondes de la misère, des inégalités et du ressentiment, que ce soit au Moyen-Orient ou ailleurs. Les gouvernements comme celui du Canada doivent se pencher sur les conditions qui amènent des gens à planifier et exécuter des projets aussi criminels et à sacrifier leur propre vie pour atteindre leurs objectifs. Plutôt que de réagir par la violence, nous devons proposer une autre solution, fondée sur la réaffirmation des droits humains et des principes démocratiques.

Warren Allmand

Bienvenue à notre nouveau coordonnateur de la gestion

C'est avec grand plaisir que nous accueillons parmi nous notre nouveau coordonnateur de la gestion, Kevin Callahan, auparavant à l'emploi de la United Farm Workers Union et coordonnateur pendant 21 ans du programme d'anglais intensif à l'Université McGill. Détenteur d'une maîtrise en pédagogie, il parle le français et l'espagnol. Kevin Callahan est très actif dans les organismes communautaires à vocation sociale et entretient des contacts étroits avec les organisations syndicales québécoises.

Raymond Bourgeois nous a quittés le 16 septembre pour aller occuper un poste auprès du leader suppléant du Sénat canadien et toute l'équipe, membres du personnel et du conseil d'administration, va regretter son départ. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Colombie : la guerre qui perdure précipite l'extinction graduelle des peuples autochtones

La guerre civile qui sévit en Colombie depuis 35 ans met en péril la survie même des peuples autochtones et le Canada doit jouer, à ce chapitre, un rôle décisif en invitant la communauté internationale à faire pression sur toutes les parties au conflit pour en arriver à une solution négociée. C'est ce que recommandent Droits et Démocratie et l'Assemblée des Premières Nations dans un rapport publié après l'envoi d'une mission en Colombie au début du mois de juin. Le rapport a été rendu public le 11 octobre, la veille du 509^e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb dans les Amériques.

Ce document d'une quarantaine de pages est un compte rendu de première main de la mission en Colombie organisée par Droits et Démocratie avec la collaboration de l'Assemblée des Premières Nations. Il rapporte en détail les rencontres avec les membres d'une vingtaine des 84 nations autochtones du pays qui ont parcouru de longues distances pour venir s'entretenir avec les délégués canadiens dans les villes de Bogota, Popayan et Medellin.

Parmi les sujets abordés figuraient les négociations entre l'Organisation autochtone de la zone du Putumayo et Alberta Energy sur l'exploration pétrolière dans un département dévasté par les opérations militaires des FARC, des paramilitaires et de l'armée, ainsi que les risques pour la santé et l'environnement associés aux fumigations aériennes, qui ont plus particulièrement touché les territoires des peuples autochtones. On a aussi évoqué les effets tout aussi meurtriers pour les autochtones des incursions des guérilleros sur leurs territoires, ainsi que la pratique courante du recrutement forcé d'autochtones par des groupes de guérilla désireux de tirer parti de leur excellente connaissance du terrain.

L'une des conclusions les plus sévères du rapport, c'est que le Canada pourrait faire bien plus. « Si nous voulons voir un jour la fin des violations systématiques des droits des peuples autochtones et des Colombiens en général, nous devons intervenir avec bien plus de vigueur, a déclaré



Warren Allmand lors du lancement du rapport. Le Canada doit prendre fermement position en faveur de la paix et appuyer les propositions des peuples autochtones qui préconisent d'autres méthodes d'éradication des cultures illégales. »

On peut commander des exemplaires du rapport en version anglaise, française ou espagnole à l'adresse suivante : publications@ichrdd.ca ou le consulter sur notre site Internet : www.ichrdd.ca.

Premières élections à l'assemblée constituante du Timor oriental indépendant

Lors du premier scrutin démocratique tenu au Timor oriental le 30 août dernier, Micheline Lévesque, agente régionale pour l'Asie, a relevé quelques irrégularités mais aucun incident violent. Madame Lévesque faisait partie d'une mission internationale organisée par le Réseau asiatique pour des élections libres (ANFREL) et chargée de surveiller le déroulement des élections des 88 membres de l'Assemblée constituante qui doivent rédiger et adopter la future Constitution de l'État indépendant du Timor oriental.

La mission d'observation, composée de 26 représentants de 12 pays, a constaté que plus de 90% des électeurs inscrits ont pu voter dans le calme et l'ordre — contrairement au climat de violence qui a marqué la tenue du référendum de

1999. Les observateurs, déployés dans 12 des 13 districts électoraux du pays, ont estimé que la Commission électorale indépendante mise sur pied par l'Administration transitoire de la Force de l'ONU au Timor oriental (ATNUTO) a rempli ses fonctions avec compétence et impartialité.

Mais au moment même où les observateurs faisaient l'éloge du premier scrutin organisé par le tout nouveau système électoral timorais, le président de Droits et Démocratie, Warren Allmand, attirait l'attention sur l'incapacité de la justice indonésienne de poursuivre les auteurs de violations des droits humains perpétrées depuis 1975, y compris les crimes commis lors du référendum de 1999. Jusqu'à présent, personne n'a encore été traduit en justice pour les actes de violence qui ont tué 1 000 Indonésiens et trois membres du personnel de l'ONU. Les principaux suspects sont toujours en liberté en



Photo : ANFREL



Photo : ANFREL

Indonésie, et certains militaires ont même été promus à des grades supérieurs.

« La communauté internationale doit reconnaître que l'Indonésie est incapable de traduire en justice les officiers de l'armée et les dirigeants politiques responsables des crimes contre l'humanité perpétrés au Timor oriental », écrivait en septembre Warren Allmand dans une lettre adressée au ministre canadien des Affaires étrangères, John Manley. « Le Canada doit prendre l'initiative et demander aux États membres de l'ONU d'amorcer les démarches nécessaires à la mise sur pied d'un tribunal international pour le Timor oriental. »

Consolider le système de protection **des droits humains de l'ONU**

Le 5 juin dernier s'est déroulée à Ottawa, à l'initiative de Droits et Démocratie, une journée de présentations et de discussions sur les moyens de consolider le dispositif de protection des droits humains de l'ONU à laquelle ont assisté des individus, des membres d'ONG et des représentants du gouvernement. Les participants à ce troisième atelier de réflexion annuel ont réfléchi sur les moyens à prendre pour accroître le financement des mécanismes de protection des droits humains, consolider le travail des organes de surveillance de l'application des traités et de la Commission des droits de l'homme, et soutenir celui des rapporteurs spéciaux. Parmi les invités figuraient Bacré Waly Ndiaye, représentant spécial de Mary Robinson et directeur du bureau du HCDH à New York, ainsi que Kamal Hossain, Rapporteur spécial de l'ONU sur l'Afghanistan, et

Anne Bayefsky, de l'Université York. On peut consulter le compte rendu des discussions assorti de recommandations sur notre site Internet : www.ichrdd.ca.

À l'échelle internationale, on reconnaît de plus en plus la nécessité d'améliorer l'efficacité des mécanismes de l'ONU voués à la protection des droits humains et d'accroître les ressources dont ils disposent. Des efforts ont été déployés afin de réformer et de rationaliser le système onusien, y compris les mécanismes de protection relatifs aux droits humains. En outre, le sous-financement des programmes et agences de l'ONU chargés de faire progresser la situation des droits humains est devenu un problème à régler de toute urgence.

La part du budget de l'ONU allouée aux mécanismes de protection des droits humains est insuffisante. Actuellement, le travail de promotion et

de protection des droits humains se voit attribuer seulement 1,5% du budget ordinaire de l'ONU, ce qui oblige le HCDH à lancer son Appel annuel de contributions volontaires. Ce problème de sous-financement se traduit par un manque de cohérence entre, d'un côté, un discours qui professe que les droits humains sont une priorité de l'ONU et, de l'autre, la faiblesse des ressources concrètement affectées à la réalisation de ces droits. Vu l'escalade des coûts du maintien de la paix depuis une dizaine d'années, l'ONU doit réévaluer son rôle pour l'orienter davantage vers l'action préventive, plutôt que de se contenter de réagir en cas de crise. En augmentant les budgets alloués aux mécanismes des droits humains, on pourrait réduire l'incidence et l'ampleur des conflits et des atrocités, tout en semant les germes d'une mise en œuvre à long terme des droits humains.

Visite en décembre de Mme Sima Samar, d'Afghanistan

Le Prix John Humphrey pour la liberté sera remis à Mme Sima Samar, le lundi 10 décembre à Montréal, au cours d'une cérémonie publique organisée à la salle du Gesù de 17 h à 19 h. Mme Samar doit en outre effectuer une tournée canadienne pour rencontrer les membres de groupes de défense des droits humains et de groupes de femmes, des journalistes et des représentants du gouvernement et discuter avec eux de la situation en

Afghanistan. Elle donnera des conférences à Vancouver (1^{er}-3 décembre), à Victoria (4 décembre), à Edmonton (5 décembre), à Calgary (6-8 décembre), à Montréal (9-10 décembre), à Fredericton (11 décembre), à Ottawa (12 décembre) et à Toronto (13-16 décembre). Pour recevoir une invitation à la cérémonie de remise du Prix ou de plus amples informations sur la tournée de



Photo : David McLaughlin, CBC News

conférences de Mme Samar, on peut contacter Augie van Biljouw à l'adresse suivante : avbiljou@ichrdd.ca.



Du 8 au 12 août derniers, le président de Droits et Démocratie, Warren Allmand, a participé au colloque annuel organisé par l'institut Couchiching à **Orillia** (Ont.) sur le thème « mondialisation et démocratie ». Il a également assisté à une conférence sur la démocratie et l'action citoyenne au Coady International Institute, à l'Université St-François-Xavier, à **Antigonish**, en N.-É., du 16 au 18 août. Il s'est en outre rendu à **Kinshasa**, en **République démocratique du Congo**, du 23 au 26 août, en compagnie de l'agent régional pour l'Afrique, Akouété Akakpo-Vidah, dans le cadre d'une mission d'enquête; il y a rencontré des membres de plusieurs organismes partenaires, ainsi que des représentants du gouvernement et de la presse. M. Allmand et Marie St-Louis, coordonnatrice adjointe du programme Droits des peuples autochtones, ont assisté du 27 août au 7 septembre au forum des ONG et à la Conférence mondiale contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance qui lui est associée à **Durban**, en **Afrique du Sud**. Ils ont axé leur travail d'intervention sur l'adoption du projet de Déclaration de l'ONU relative aux droits des peuples autochtones. Le 6 septembre, lors d'une consultation organisée à Montréal, la directrice des programmes, Iris Almeida, a présenté un mémoire à la ministre Maria Minna, responsable de l'ACDI, sur les mesures à prendre pour rendre l'aide internationale plus efficace. Du 9 au

12 septembre, Nancy Thede, coordonnatrice du programme Développement démocratique, a assisté à l'Assemblée spéciale de l'OECA sur la Charte démocratique interaméricaine à **Lima**, au **Pérou**. Le 17 septembre, Antonio Almeida, adjoint principal aux programmes, a participé à **Ottawa** à une rencontre d'information ONG-ministère des Affaires étrangères consacrée à la Cour pénale internationale. Le 24 septembre, M. Allmand est intervenu devant le Comité sénatorial permanent sur les droits de la personne à **Ottawa** pour parler des obligations du Canada en matière de droits humains à l'échelle nationale et internationale. Le 26 septembre, il a prononcé une allocution à la faculté de droit de l'Université Dalhousie, en N.-É.. Le 1^{er} octobre, il a participé, en compagnie de la coordonnatrice du programme Mondialisation et droits humains, Diana Bronson, aux discussions sur l'Organisation mondiale du commerce organisées à l'instigation du ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, à **Montréal**. Le 4 octobre, Ariane Brunet, coordonnatrice du programme Droits des femmes, est intervenue devant le comité conjoint ONG-MCAE à **Ottawa** sur les femmes et la consolidation de la paix. Le 11 octobre, M. Allmand et Marie Léger, coordonnatrice du programme Droits des peuples autochtones, ont rendu public à **Ottawa** le rapport sur la mission en Colombie (voir page 2). Du 14 au 24 octobre, l'agent régional pour l'Afrique, Akouété Akakpo-Vidah, s'est rendu à **Addis-Abéba**, en **Éthiopie**, pour assister aux pourparlers de paix

du Dialogue Inter-Congolais organisés pour mettre un terme au conflit qui déchire depuis trois ans la **République démocratique du Congo**. Le 18 octobre a été lancé le rapport intitulé *Le Bouclier d'or de la Chine : les entreprises et le développement de la technologie de surveillance en Chine* dans le cadre d'une conférence de presse organisée à **Montréal** (voir article en page 1). Le 12 octobre, M. Allmand a prononcé une allocution au collège Vanier à Montréal sur les droits humains après la tragédie du 11 septembre. Le 23 octobre, il est intervenu avec d'autres panélistes sur la question du contrôle parlementaire des institutions internationales lors d'un colloque consacré aux défis de la démocratie et organisé par l'Association des parlementaires Canada-Europe à **Montebello** (Qc). Le 24 octobre, il est intervenu devant le Sous-Comité des droits de la personne et du développement international du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international à **Ottawa**, pour parler de la situation critique des autochtones en **Colombie**. Du 20 octobre au 1^{er} novembre, le programme Développement démocratique a organisé à Montréal et Ottawa un atelier inter-régional de trois jours qui a réuni neuf organismes partenaires du **Kenya**, du **Bénin**, du **Nigeria**, de **Colombie**, du **Guatemala**, du **Mexique**, de **Thaïlande**, d'**Indonésie** et du **Pakistan** pour faire le bilan du travail réalisé depuis 10 ans au chapitre du développement démocratique et définir des pistes d'action pour l'avenir.

Libertas est une publication trimestrielle de Droits et Démocratie et est distribué gratuitement. *Libertas* est aussi disponible sur notre site à www.ichrdd.ca. Ses articles peuvent être reproduits, à la condition de citer la source et de faire parvenir une copie de la publication dans laquelle apparaît l'article à Droits et Démocratie. Le genre masculin est parfois employé à la seule fin de faciliter la lecture. Dépôt légal, quatrième trimestre 2001. ISSN 1027-0884.

Le centre de documentation de Droits et Démocratie est ouvert au public. S'il vous plaît prendre rendez-vous en composant le (514) 283-6073.

• **Rédaction** : Augie van Biljouw (avbiljou@ichrdd.ca). • **Graphisme** : Laperrière Communication. • **Traduction** : Claudine Vivier.

• **Conseil d'administration** : Kathleen Mahoney (présidente du conseil), Warren Allmand (président), Harry W. Arthurs, Michel Corbeil, Lydia A. Hwitsum, Suzanne Laporte, Sofia Macher, David Matas, Vítit Muntarbhorn, Willy Munyoki Mutunga, Robert Pace, Michèle Rouleau.